

AVIS APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

ACCORD CADRE A PROCEDURE ADAPTEE A BON DE COMMANDE POUR LE RENOUVELLEMENT ET LES PRESTATIONS DE MAINTENANCE ASSOCIÉES DU PARC DES SYSTEMES D'IMPRESSION

DE L'EPCC CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE NORMANDIE-ROUEN

Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)

Identification de l'acheteur :

Centre Dramatique National de Normandie-Rouen
Direction David Bobée
48 rue Louis Ricard
76176 ROUEN Cedex 1

Objet du Marché :

Le marché public a pour objet un accord cadre à procédure adaptée à bon de commande pour le renouvellement et les prestations de maintenances associées du parc des systèmes d'impression pour les besoins de l'EPCC Centre Dramatique National de Normandie - Rouen.

Procédure

Le marché est passé selon la procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

Lieu(x) d'exécution :

Seine Maritime (76) : Rouen, Mont-Saint-Aignan, Petit-Quevilly

Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation complet peut être consulté et téléchargé sur le site Internet suivant :

<https://www.e-marchespublics.com>

Date limite de remise des offres :

Le 09/07/2021 à 18h

Critères de choix :

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. La recevabilité des candidatures sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats. Les candidatures ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes ne seront pas admises. La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués dans le respect des principes fondamentaux de la commande publique. La recevabilité des candidatures sera appréciée au regard des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats. Les candidatures ne présentant pas les capacités professionnelles, techniques et financières suffisantes ne seront pas admises. Les critères permettant de juger l'offre économiquement la plus avantageuse sont :

- le critère valeur technique (50 points)
- le critère prix (50 points)
-

La note globale sera obtenue par addition de la note obtenue sur chacun des critères pour former une note sur 100 points. Le classement final des offres est établi en conséquence, l'offre obtenant le plus de points étant classée première.

Date d'envoi à la publication :

Le 08/06/2021 à 9h30